

Fin de la pêche électrique en Europe

16 mai 2019



L'Europe, après une vingtaine d'années d'hésitations et de laxisme, réinterdit la pêche électrique (pêche au chalut électrique), très attaquée par les petits pêcheurs et les écologistes.

Les adversaires de la pêche électrique ont gagné une grande bataille en 2019. En février dernier, le trilogue (Parlement européen, le Conseil des ministres et la Commission européenne) a entériné le vote (massif) de l'assemblée des eurodéputés en faveur de l'interdiction de cette forme de pêche. La **pêche au chalut électrique** sera totalement interdite en juillet 2021. C'est une grande victoire des milieux écologiques et des petits pêcheurs artisanaux.

Épuisement des stocks de poisson

Cette technique de pêche qui utilise l'électricité pour arracher les poissons du fond des mers et les faire remonter à la surface a toujours été considérée comme dévastatrice pour les fonds marins et les espèces, en particulier pour les **juvéniles**. *« En envoyant des décharges électriques dans les fonds marins, on électrocute forcément des larves ou des femelles pleines, et ça ne peut pas ne pas avoir d'incidences sur la reproduction. Cette technique de pêche accélère l'épuisement des stocks de poissons », expliquait le directeur scientifique de l'ONG Bloom.*

Déroptions pour les pêcheurs hollandais

La pêche avait d'ailleurs été interdite en Europe en 1998, en même temps que la pêche aux explosifs. Mais les pêcheurs hollandais, à force de lobbying, ont obtenu diverses dérogations. Année après année, ils ont développé cette forme de pêche, multiplié les chaluts électriques (84, contre 15 maximum autorisés par la loi, augmenté les tensions électriques (40 et 60 volts, contre 15 volts tolérés). Le résultat était visible à l'œil nu. Selon les pêcheurs français, le poisson commençait se raréfier dans les eaux de la mer de Nord.

Décideurs européens sensibilisés

Depuis une dizaine d'années, les ONG, Bloom en tête et les pêcheurs français ont multiplié les actions pour sensibiliser les décideurs européens, à commencer par les parlementaires, et revenir à l'esprit premier de la loi, favorable à la protection de l'environnement. En février 2019, les défenseurs de l'environnement ont gagné une partie importante.

JC Nathan

Photo : C.Vincent